

Compte rendu du Procès - Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023-2024 du samedi 7 septembre 2024 à Châlons en Champagne

Introduction :

Mr Jean Marc CHEVALIER accueille l'assemblée.

Présentation des personnalités présentes :

- Mme LEFEVRE Lucie, Conseillère d'animation sportive au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Mr RENAUDIN Guillaume, Directeur du Groupement d'Employeurs Profession Sport et Loisirs Marne
- Mr VARLOTEAUX Vincent, Conseiller technique interdépartemental Champagne Ardenne du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est

Sont excusés :

- Mme LICHTLE Agnès, Président du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est
- Mr APPARU Benoist, Maire de Châlons en Champagne
- Mr MAHIHENNI Karim, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne

Quorum :

Le quorum est atteint avec 2 723 voix sur 2 783. L'assemblée générale est déclarée ouverte.

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2023

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le compte rendu du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2023

Adoptée à l'unanimité

2) Rapport moral des co-présidents :

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs et chers amis,

Si l'année sportive 2022-2023 a été considérée comme une année de reconstruction, je vous propose de juger l'année sportive 2023-2024 comme une première étape dans le cadre d'une consolidation générale de notre Comité.

A ce sujet, il convient de rappeler notre objectif de 2019, d'engager la professionnalisation de notre structure tout en préservant nos moyens financiers et particulièrement ceux consacrés aux bénéfices des actions dirigées vers l'ensemble des acteurs de notre Comité.

Certes nous ne savions pas, à ce moment, qu'une pandémie viendrait mettre à mal notre stratégie basée sur l'augmentation de la part départementale (0,50 € par an sur 10 ans).

A cet effet, les statistiques nous permettent de constater :

1. qu'en deux ans (années COVID) nous avons perdu 765 adhésions, soit 28% de nos effectifs les plus haut depuis 2019.
2. qu'il nous a fallu 3 années entières pour reconstituer notre stock de licenciés.

De plus et hélas, nous avons constaté qu'une association n'avait pas pu reprendre son activité de façon définitive.

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE
STATISTIQUES DU NOMBRE DE LICENCIES SUR LES SIX DERNIERES ANNEES
SPORTIVES
(Doc établi le 02/09/2024)

ANNEES SPORTIVES	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
NBRE DE LICENCIES	2726	2620	1961	2139	2521	2783
ECART EN NBRE PAR RAPPORT A N-1	X	-106	-659	178	382	262
ECART EN % PAR RAPPORT A N-2	X	-4%	-25%	9%	18%	10%

Malgré cette situation inattendue nous pouvons être fier du travail accompli par nos 10 associations qui ont su rebondir et qui, par l'investissement des gouvernances des clubs, nous permettent d'afficher les résultats que nous vous présentons.

Nous devons encore « raison garder », savoir maîtriser et conserver l'espoir de réengranger encore et encore de nouvelles licences.

Nous tenons à rappeler, de nouveau, que notre point d'équilibre sera atteint lorsque nous pourrons financer le coût salarial de notre Conseiller Technique Général, Mickaël, sans puiser dans nos fonds propres. Ce qui n'est pas le cas, à ce jour.

	Tx Fidélisation / Discipline	
	Ré-inscrits	Tx Fidélisation
GLOBAL	1 378	50%
GPT-BABY	303	31%
GPT-GYM+	25	74%
GPT-AUTR	94	66%
GAM	95	61%
GAF	821	50%
GR	18	75%
AER	2	67%
GAC	0	
TEAM	3	50%
TRA	13	48%
TUM	0	
PK	4	24%

Le taux de fidélisation global qui est de 50%, contre 51% l'année d'avant, doit nous interroger.

Nous pouvons évoquer à ce sujet de « volatilité » de nos effectifs. Peut-être devons-nous nous interroger sur cet aspect.

Défaute d'attractivité, qualité de nos interventions, voilà peut-être des pistes à explorer ?

Notons toutefois que les activités GPT GYM+ 74% contre 70% l'année précédente affichent un score intéressant.

Après les statistiques nous pouvons évoquer la certification « **QualiClub** ». Il convient de rappeler que l'opération « **QualiClub** » a pour vocation de développer et valoriser

l'appartenance d'un club à la Fédération Française de Gymnastique.

« **QualiClub** » doit permettre :

- D'obtenir une reconnaissance ou un label de la fédération.
- De mettre en avant les atouts du club et d'identifier les points sur lesquels il peut progresser.
- De structurer le fonctionnement des clubs.

L'Opération « **QualiClub** » est basée sur 4 engagements :

1. L'appartenance à la FF Gym,
2. La Vitalité associative,
3. L'Accès aux pratiques gymniques,
4. Le Rayonnement et l'accompagnement.

Ces engagements portent les valeurs de la FF Gym. Ils permettent d'obtenir simplement et rapidement une **reconnaissance officielle de la Fédération Délégitaire : la FF Gym**.



Club affilié Bronze



Club affilié Argent



Club affilié Or

Ces trois niveaux de reconnaissance sont complétés de 2 labels :



Label Baby Gym



Label gym+

Mickael nous donnera l'état d'avancement de ces actions dans le cadre de son rapport technique.

Pour conclure « **QualiClub** » est une démarche qui doit permettre de se faire connaître et de valoriser son engagement auprès de licenciés et futurs licenciés, des collectivités territoriales, des partenaires économiques et médias locaux...

Pour être tout à fait complet, vous pourrez constater à travers le rapport financier qui va vous être présenté par Isabelle, notre Trésorière, que la gestion de notre Comité est saine.

En effet, notre compte de résultat est très satisfaisant et notre bilan permet de constater que nous reconstituons nos forces (fonds associatifs).

Nous nous devons de rester dans cette ligne de conduite pour permettre :

1. à notre « gym départementale » de briller comme cela a été le cas dans les différentes disciplines et compétitions Régionales et Nationales. On laissera à Mickael, notre Conseiller Technique Général, le soin d'évoquer l'ensemble de ces points.
2. d'accompagner nos associations, les guider encore mieux dans l'accomplissement des politiques fédérales.

Enfin et avant de conclure ce rapport moral nous nous devons d'évoquer l'élection du 23 Novembre 2024. En effet, pour rappel, à la suite de l'approbation des nouveaux statuts lors de l'Assemblée Générale tenue à Brest en 2023, la FF Gym a modifié les modalités du renouvellement des instances dirigeantes.

Particulièrement, et une des réformes majeures, concerne l'intégration des clubs dans le processus de vote, marquant une évolution significative par rapport aux élections antérieures.

Parallèlement, le Comité Directeur de notre Fédération va s'enrichir de nouveaux représentants (athlètes femme, athlètes homme, juge et entraîneur). Ces membres seront élus directement par leurs pairs, et apporteront des regards diversifiés à la gouvernance de notre fédération.

L'organisation de ces élections se répartira sur plusieurs jours, le scrutin combinant les formats en présentiel et à distance. Cette approche hybride devrait permettre à maximiser la participation.

A travers cette réforme, la FF Gym aspire à encourager une participation active et éclairées des clubs. En faisant entendre leur voix, ils pourront contribuer activement à construire l'avenir de notre fédération, sous le signe de l'innovation, de l'inclusion et du progrès partagé.

Pour conclure, ces prochaines élections devraient représenter à la fois, un enjeu démocratique majeur, mais également une opportunité de renforcer l'unité et la cohésion au sein de notre fédération, invitant chacun à se sentir pleinement concerné et à se mobiliser.

Merci à toutes et tous pour votre confiance.

Merci à tous les membres du conseil d'administration pour leur apport et leur engagement.
Nous vous remercions de votre attention.

Les Co-présidents
Jean Marc CHEVALIER Bruno FROMENTIN



3) Rapport financier 2023-2024 :

COMPTE RENDU FINANCIER

Mesdames, Messieurs,
Je vais vous présenter les comptes financiers pour la saison 2023-2024.

Je vous rappelle que notre exercice comptable commence au 1er septembre pour se terminer le 31 août de l'année suivante.

Nous terminons cette saison avec un résultat de 7 226.97 euros. Ce qui est plutôt bon signe mais nous devons néanmoins rester prudents.

Ce résultat positif s'explique essentiellement par des recettes plus importantes :

- Un nombre de licences en augmentation,
- L'augmentation de 0.50€ par licence,
- La mise en place de facturation des formations de juge (gratuites la saison passée),
- Deux subventions FDVA versées sur la saison 2023-2024 : celle de la saison dernière d'un montant de 5 000€ ainsi que celle de cette année d'un montant de 1 000€

Mais une baisse de l'aide à l'emploi pour la mise à disposition de Mickaël : cela représentait 5 079€ la saison passée contre 3 279.50 pour cette saison (nous sommes passés de 4€/heure à 2.50€/heure au 01/01/2024).

Nous arrivons à un total des recettes de 41 814.86€ pour un total des dépenses de 34 587.89€
Vous trouverez en bas de ce compte de résultat, une ligne en recette et en dépense avec le même montant. Il s'agit de la valorisation de la mise à disposition des salles pour les formations de juges niveau 1 par la ville de Châlons en Champagne.

Nous remercions vivement la ville de Châlons pour cette mise à disposition.

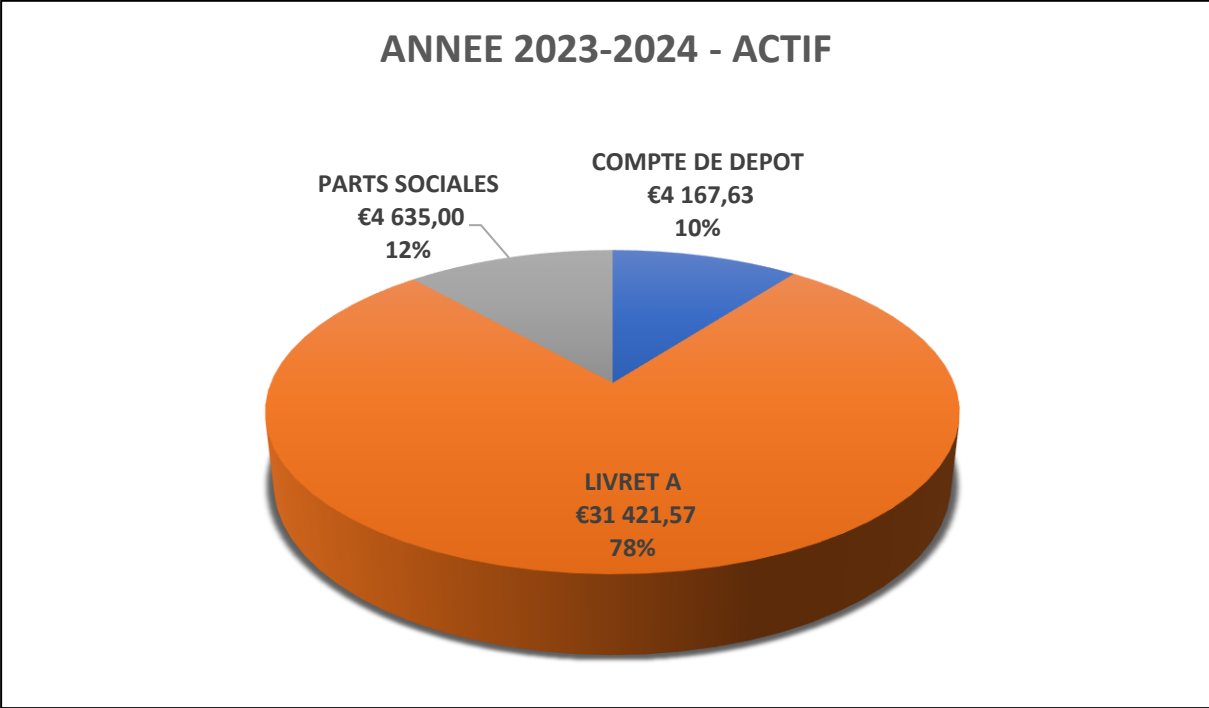
Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une belle année sportive !

Isabelle SCHOTT
Trésorière

COMPTE DE RESULTAT ANNEE SPORTIVE 2023/2024					
	ACHATS			RECETTES	
60	ACHATS	7 212,82 €	70	RECETTES PROPRES	24 931,23 €
60.2000	Achat de fournitures	86,99 €	70.6110	Licences	16 683,23 €
	<i>SECTEUR FORMATION JUGEMENT</i>	945,36 €		<i>SECTEUR FORMATION JUGEMENT</i>	1 900,00 €
60.4101	Formation Juge 1 GAF	388,12 €	70.6101	Formation Juge 1 GAF	900,00 €
60.4102	Formation Juge 1 GAM	327,40 €	70.6102	Formation Juge 1 GAM	240,00 €
60.4103	Formation Juge 1 GR	229,84 €	70.6103	Formation Juge 1 GR	360,00 €
60.4104	Formation Juge 1 AERO	- €	70.6104	Formation Juge 1 AERO	- €
			70.6200	Formation Comité Régional	400,00 €
	<i>SECTEUR JEUNESSE</i>	1 322,64 €		<i>SECTEUR JEUNESSE</i>	206,00 €
60.4001	Secteur jeunesse GR	- €	70.6001	Secteur jeunesse GR	- €
60.4002	Secteur jeunesse CPD GAF	1 322,64 €	70.6002	Secteur jeunesse CPD GAF	206,00 €
60.4003	Secteur jeunesse GAM	- €	70.6003	Secteur jeunesse GAM	- €
	<i>SECTEUR COMPETITION</i>	3 144,55 €		<i>SECTEUR COMPETITION</i>	6 142,00 €
60.4301	Indiv. GR	282,48 €	70.6300	Indiv. GR	637,00 €
60.4311	Equipe GR	272,78 €	70.6310	Equipe GR	475,00 €
60.4321	Indiv. GAM GAF	1 288,60 €	70.6321	Indiv. GAM GAF	2 775,00 €
60.4331	Equipe GAM GAF	1 272,44 €	70.6331	Equipe GAM GAF	2 039,00 €
60.4401	Coupe formation	0,25 €	70.6400	Coupe formation	66,00 €
60.4411	Acces Gym	28,00 €	70.6410	Acces Gym	150,00 €
	<i>DEPENSES DIVERSES & FOURNITURES</i>	1 713,28 €		<i>VENTES DIVERSES</i>	- €
60.6400	Fournitures administratives	671,03 €	70.6500	Repas stages	- €
60.6800	Autres fournitures	1 042,25 €	70.7000	ventes diverses	- €
61	SERVICES EXTERIEURS	- €	74	SUBVENTIONS	16 069,00 €
		- €	74.0100	PSF N (2024)	6 659,00 €
		- €	74.0831	COT FFGym	3 410,00 €
		- €	74.0832	COT Conseil Départemental 51	- €
		- €	74.0833	FDVA	6 000,00 €
		- €	74.,0834	Conseil Régional (Aide à l'emploi)	- €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURES	27 375,07 €	76	PRODUITS FINANCIERS	814,63 €
62.1200	Personnel M.A.D	24 998,60 €	76.2000	Intérêts livret & parts sociales	814,63 €
62.3400	Cadeaux	255,00 €			
62.5600	Mission - Réception	511,13 €	76.8000	Produits exceptionnels	- €
62.5700	Déplacements & repas	1 076,80 €			
62.6100	Internet	266,74 €			
62.7000	Service Bancaire	67,84 €			
62.8100	Affiliations (CDOS, PSL)	198,96 €			
65	AUTRES CHARGES	- €			
	Provisions pour charges	- €			
	Interventions extérieures	- €			
	Perte sur créances	- €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
		- €	77.2000	Crédits d'impôts	- €
		- €	77.8000	Divers remboursements	- €
70	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	- €	78	FORMATIONS	- €
	Charges N-1	- €			- €
		- €			- €
	TOTAL DES DEPENSES	34 587,89 €		TOTAL DES RECETTES	41 814,86 €
80	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		80	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	Evaluation contribution volontaire en nature	1 263,50 €		Evaluation contribution volontaire en nature	1 263,50 €
	TOTAL DES DEPENSES	35 851,39 €		TOTAL DES RECETTES	43 078,36 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	7 226,97 €			

ANNEE SPORTIVE 2023/2024			
RECAPITULATIF GENERAL DES COMPTES			

ANNEE 2023/2024 SITUATION DU COMPTE DE DEPOT AU 31/08			ANNEE 2023/2024 RECAPITULATIF DE L'ACTIF/PASSIF AU 31/08/2024	
SOLDE COMPTE DE DEPOT AU 31/08/2023	5 940,66 €		DISPONIBILITES	35 589,20 €
TOTAL DES DEPENSES 2023/2024	34 587,89 €		COMPTE DE DEPOT	4 167,63 €
TOTAL DES RESSOURCES 2023/2024	41 814,86 €		LIVRET A	31 421,57 €
TOTAL VIREMENTS COMPTE DE DEPOT SUR LIVRET A	9 000,00 €		PARTS SOCIALES	4 635,00 €
SOLDE COMPTE DE DEPOT AU 31/08/2024	4 167,63 €		TOTAL DE L' ACTIF (vert) OU DU PASSIF (rouge)	40 224,20 €



4) Tarifs 2024-2025 :

Tarifs part licence 2024-2025	
Part fédérale (hors assurance : 17,19 €)	26.50 €
Part régionale (hors SACEM : 0,80 € par licence)	12.00 €
Part départementale	6.50 €

Tarifs saison 2024-2025	
-------------------------	--

Compétitions

Engagements individuels	13.00 €
Engagements équipes / ensembles / duo	25.00 €
Fed B individuel GAM GAF	6.00 €
Access et Coupe Formation	3.00 €
Compétition de proximité	2.00 €

Actions jeunesse

Journée de sélection	0.00 €
Autre 1/2 journée ou journée (par gym et par action)	2.00 €

Formation juges 1 et Aide animateur au niveau départemental

1/2 journée ou journée complète (par stagiaire et par action)	15.00 €
---	---------

Remboursement frais divers et indemnités	
--	--

Déplacement

Sans covoiturage	0.32 € / km
Avec covoiturage	0.40 € / km

Repas

Indemnités repas	10.00 €
Indemnités repas sur présentation de facture	Max 20.00 €

Indemnités par séquences (cadres resp, juges experts, resp compétition...)	
Intervention par 1/2 journée	15.00 €
Préparation (stage - réunion juge - formation juge) par action	15.00 €
Bilan stage par action	15.0 €

5) Budget prévisionnel 2024-2025 :

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE SPORTIVE 2024/2025					
ACHATS			RECETTES		
60	ACHATS	7 130,00 €	70	RECETTES PROPRES	25 700,00 €
60.2000	Achat de fournitures	100,00 €	70.6110	Licences	17 550,00 €
	SECTEUR FORMATION JUGEMENT	850,00 €		SECTEUR FORMATION JUGEMENT	1 900,00 €
60.4101	Formation Juge 1 GAF	350,00 €	70.6101	Formation Juge 1 GAF	900,00 €
60.4102	Formation Juge 1 GAM	300,00 €	70.6102	Formation Juge 1 GAM	240,00 €
60.4103	Formation Juge 1 GR	200,00 €	70.6103	Formation Juge 1 GR	360,00 €
60.4104	Formation Juge 1 AERO	- €	70.6104	Formation Juge 1 AERO	- €
			70.6200	Formation Comité Régional	400,00 €
	SECTEUR JEUNESSE	1 300,00 €		SECTEUR JEUNESSE	200,00 €
60.4001	Secteur jeunesse GR	- €	70.6001	Secteur jeunesse GR	- €
60.4002	Secteur jeunesse CPD GAF	1 300,00 €	70.6002	Secteur jeunesse CPD GAF	200,00 €
60.4003	Secteur jeunesse GAM	- €	70.6003	Secteur jeunesse GAM	- €
	SECTEUR COMPETITION	3 180,00 €		SECTEUR COMPETITION	6 050,00 €
60.4301	Indiv. GR	300,00 €	70.6300	Indiv. GR	600,00 €
60.4311	Equipe GR	250,00 €	70.6310	Equipe GR	450,00 €
60.4321	Indiv. GAM GAF	1 300,00 €	70.6321	Indiv. GAM GAF	2 800,00 €
60.4331	Equipe GAM GAF	1 250,00 €	70.6331	Equipe GAM GAF	2 000,00 €
60.4401	Coupe formation	50,00 €	70.6400	Coupe formation	50,00 €
60.4411	Acces Gym	30,00 €	70.6410	Acces Gym	150,00 €
	DEPENSES DIVERSES & FOURNITURES	1 700,00 €		VENTES DIVERSES	- €
60.6400	Fournitures administratives	600,00 €	70.6500	Repas stages	- €
60.6800	Autres fournitures	1 100,00 €	70.7000	ventes diverses	- €
61	SERVICES EXTERIEURS	- €	74	SUBVENTIONS	9 400,00 €
		- €	74.0100	PSF N (2025)	5 000,00 €
		- €	74.0831	COT FF Gym	3 400,00 €
		- €	74.0832	COT Conseil Départemental 51	- €
		- €	74.0833	FDVA	1 000,00 €
		- €	74.0834	Conseil Régional (Aide à l'emploi)	- €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURES	28 770,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	800,00 €
62.1200	Personnel M.A.D	26 500,00 €	76.2000	Intérêts livret & parts sociales	800,00 €
62.3400	Cadeaux	300,00 €			
62.5600	Mission - Réception	500,00 €	76.8000	Produits exceptionnels	- €
62.5700	Déplacements & repas	1 000,00 €			
62.6100	Internet	200,00 €			
62.7000	Service Bancaire	70,00 €			
62.8100	Affiliations (CDOS, PSL)	200,00 €			
65	AUTRES CHARGES	- €			
	Provisions pour charges	- €			
	Interventions extérieures	- €			
	Perte sur créances	- €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
		- €	77.2000	Crédits d'impôts	- €
		- €	77.8000	Divers remboursements	- €
70	CHARGES SUR EXERCICES ANTS	- €	78	FORMATIONS	- €
	Charges N-1	- €			- €
		- €			- €
TOTAL DES DEPENSES		35 900,00 €	TOTAL DES RECETTES		35 900,00 €
80	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		80	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	Evaluation contribution volontaire en nature	1 263,50 €		Evaluation contribution volontaire en nature	1 263,50 €
	TOTAL DES DEPENSES	37 163,50 €		TOTAL DES RECETTES	37 163,50 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- €			

6) Proposition de cotisation 2025-2026 :

PROPOSITION COTISATIONS 2025 – 2026	
AFFILIATION DEPARTEMENT (1 euro symbolique non versé)	1 €
COTISATION COMITE DEPARTEMENTAL (PART LICENCE)	7 €

7) Compte-rendu technique 2023-2024 et présentation de la saison 2024-2025 :

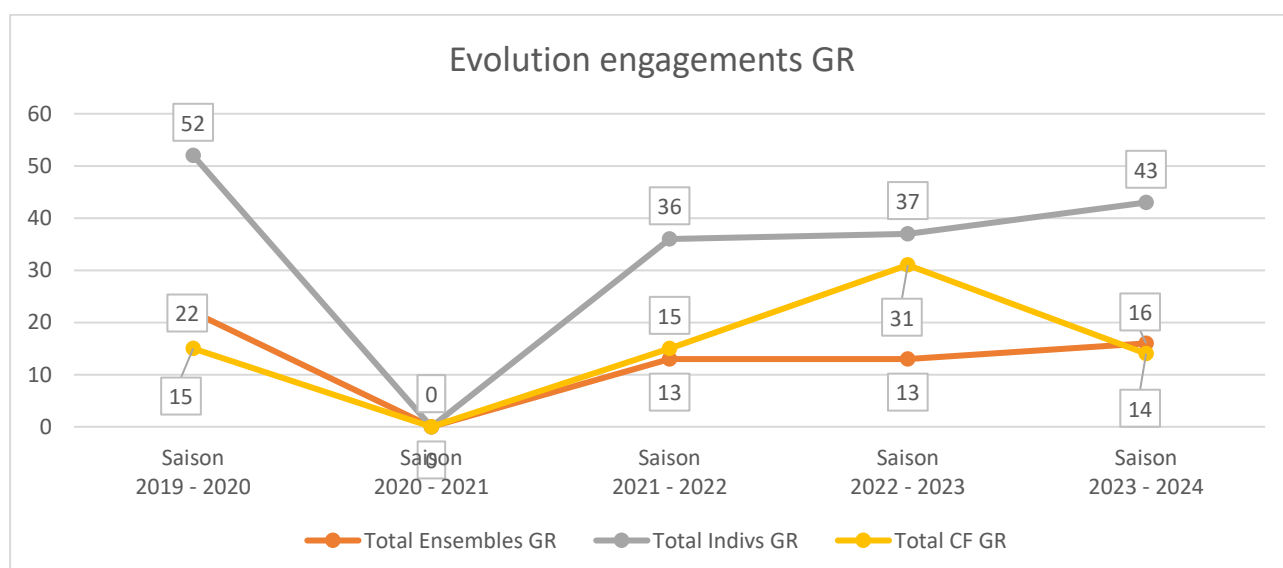
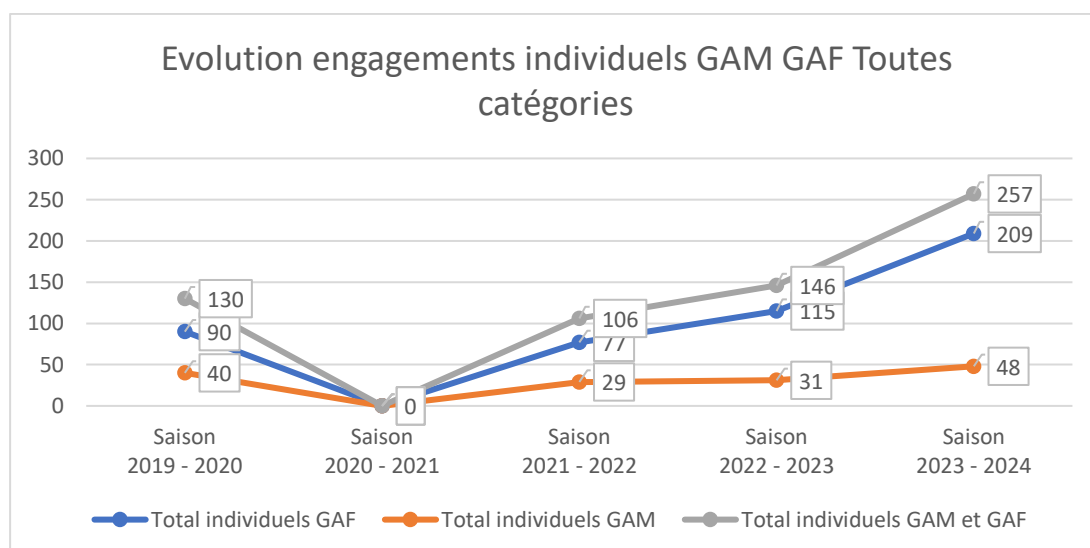
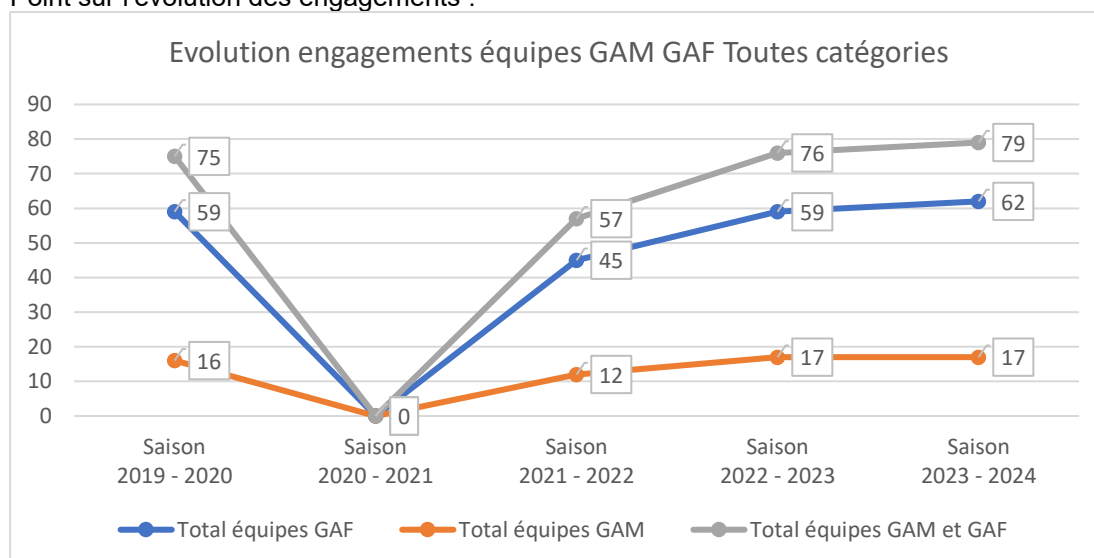
Bonjour à toutes et tous.

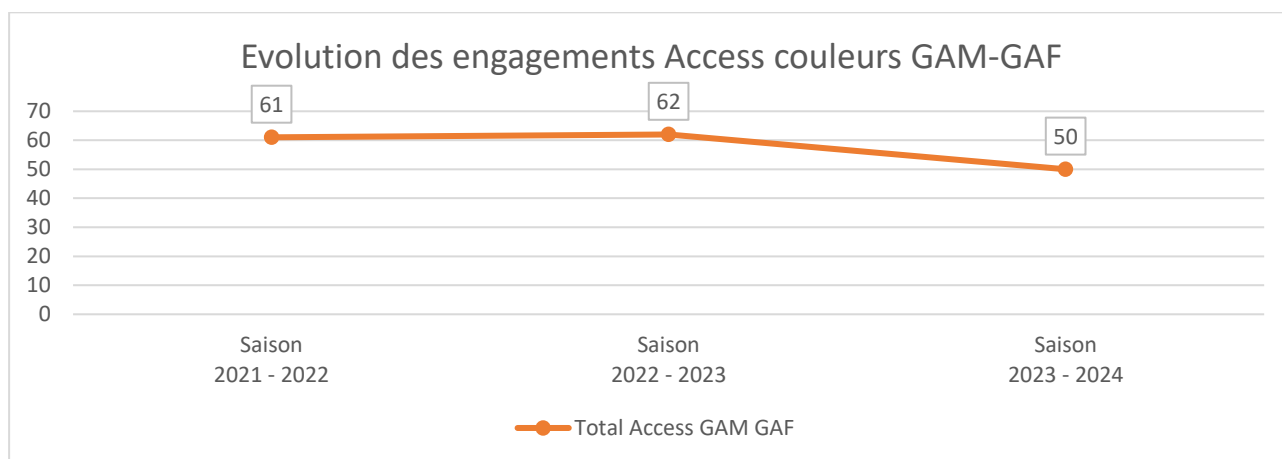
Je vais commencer ce rapport technique en effectuant un retour sur l'ensemble des actions que le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne a mis en place la saison passée.

- Les compétitions

Calendrier compétitions départementales Marne saison 2023-2024			
	Compétition	Date	Lieu
GAM GAF	Perf équipes	Samedi 20 janvier 2024	Châlons en Champagne La Renaissance
	Fed A équipes	Dimanche 21 janvier 2024	Châlons en Champagne La Renaissance
	Perf indivs	Samedi 27 janvier 2024	Reims Association Gymnique Rémoise
	Fed A indivs	Dimanche 28 janvier 2024	Reims Association Gymnique Rémoise
	Fed B équipes	Dimanche 11 février 2024	Epernay Le Réveil d'Epernay
	Access GAM GAF Couleurs	Samedi 1 ^{er} juin 2024	Ay Union d'Ay
	Fed B indivs (nouveauauté)	Dimanche 2 juin 2024	Ay Union d'Ay
GR	Indivs GR	Samedi 21 octobre 2023	Vitry le François La Champenoise
	Ensembles GR	Dimanche 4 février 2024	Vitry le François La Champenoise
	CF 2 et CF 3 Etape Marne	Dimanche 4 février 2024	Vitry le François La Champenoise

Point sur l'évolution des engagements :





• Les stages du secteur jeunesse

Durant la saison 2023-2024, le secteur jeunesse était repris par notre nouvelle responsable, Pauline PRIEUR.

Une journée de sélection s'est déroulée le 15 octobre 2023 à Mardeuil. Une vingtaine de jeunes filles représentant 5 clubs ont été retenues et se sont retrouvées durant ces regroupements.

- Dimanche 22 octobre 2023 de 9h30 à 16h30 à Mardeuil
- Dimanche 19 novembre 2023 de 9h30 à 16h30 à Châlons en Champagne
- Dimanche 17 décembre 2023 de 9h30 à 16h30 à Epernay
- Dimanche 14 janvier 2024 de 9h30 à 16h30 à Vitry le François
- Dimanche 10 mars 2024 de 9h30 à 16h30 à Mardeuil
- Dimanche 7 juillet 2024 de 9h30 à 16h30 à Châlons en Champagne

• Les formations de juge niveau 1

Cette saison encore, nous avons en charge les formations de juges niveau 1. Elles ont été proposées pour 3 disciplines : GAM – GAF - GR

Ces formations se sont déroulées à Châlons en Champagne sur différentes dates avec en moyenne 3 journées de formation et une journée de révision + examen.

- Formation juge 1 GAF - responsable : Bettina LAURENT : 14 inscrits – 10 ont validé leur examen
- Formation juge 1 GR - responsable : Hérine GALSTIAN : 6 inscrits (dont 2 de l'Aube) – 5 ont validé leur examen (dont 1 de l'aube)
- Formation juge 1 GAM - responsable : Yann DESHAUTELS : 4 inscrits – 4 ont validé leur examen

Remise des diplômes niveau 1

• Qualiclub

La démarche Qualiclub se poursuit au sein du CD51. Sur cette saison, voici les nouvelles reconnaissances obtenues :

- Le Réveil d'Epernay : Bronze
- L'Union d'Ay : Bronze
- La Champenoise : Argent et label Baby Gym

Cette liste s'ajoute aux clubs ayant déjà une reconnaissance, à savoir La Renaissance et l'Association Gymnique Rémoise en bronze. Ainsi que le Club Sportif de Mardeuil en argent et avec le label Gym+. Soit 6 clubs avec au moins une reconnaissance.

- **Divers**

Je vais conclure ce bilan, en remerciant comme chaque année toutes les personnes qui s'investissent au niveau du Comité Départemental mais également au sein des clubs (des administratifs aux techniciens, des salariés aux bénévoles, de nos responsables de secteurs à tous les juges). Je porte toutefois votre attention sur le nombre de juges nécessaires pour le bon déroulement des différentes compétitions, en particulier en GAM et en GR. Il nous faut de la relève dans ces deux disciplines. Il ne faut pas pour autant se relâcher sur la GAF.

Je tiens à féliciter également les clubs pour avoir plutôt bien maîtrisé le nouveau mode d'engagement des juges sur les compétitions. Nous tenons à remercier les associations ayant assuré diverses démonstrations au cours des compétitions afin de valoriser les disciplines les moins exposées au niveau départemental.

Nous avons constaté cette saison un relâchement sur quelques points. Nous rappelons que des règlements techniques sont mis en place par la FFGym, et qu'ils sont valables à compter du département, de plus il existe un cahier des charges départemental qui sera prochainement remis à jour et que des dossiers compétitifs sont créés avec des rappels à l'intérieur.

Un grand BRAVO à l'ensemble des clubs et à leurs gymnastes pour les différents résultats de cette saison. Soulignons que cette année vous avez eu de nombreux finalistes nationaux ainsi que des podiums.

Diffusion d'une vidéo présentant les résultats nationaux de la saison.

- Association Gymnique Rémoise : 1 équipe GAF, 1 équipe GAM (3^{ème}), 1 équipe TeamGym, 3 ensembles GR, 6 indivs GR, 2 indivs Trampoline
- Réveil d'Epernay : 3 équipes GAM (2 titres de champions de France et une 3^{ème} place), 2 individuels GAM
- CSMardeuil : 1 équipe TeamGym
- Union Ay : 1 équipe TeamGym
- La Renaissance : 3 équipes GAM (dont 1 championne de France et une 3^{ème} place), 4 individuels GAM, 1 équipe GAF, 2 trios Aérobie, 4 solos Aérobie (dont 1 champion de France)

Je vais maintenant vous présenter le programme de la saison 2024-2025.

Présentation de la saison 2024 – 2025

Les compétitions :

- Gymnastique Rythmique

GR	Indivs GR	Samedi 19 octobre 2024	La Champenoise Vitry le François (à confirmer)
	Ensembles GR	Dimanche 2 mars 2025	La Champenoise Vitry le François
	CF 2 et CF 3 Etape Marne	Dimanche 2 mars 2025	La Champenoise Vitry le François

- Gymnastique Artistique Masculine et Féminine

GAM GAF	Perf équipes GAM GAF	1 ^{er} février 2025	La Renaissance Châlons en Champagne
	Fed A équipes GAM GAF	2 février 2025	La Renaissance Châlons en Champagne
	Perf indivs GAM GAF	18 janvier 2025	Le Réveil d'Epernay Epernay
	Fed A indivs GAM GAF	19 janvier 2025	Le Réveil d'Epernay Epernay
	Fed B équipes GAM GAF	8 ou 9 mars 2025	! Non défini à ce jour !
	Access GAM GAF Couleurs	Samedi 24 mai 2025	La Champenoise Vitry le François
	Fed B indivs GAM GAF	Dimanche 25 mai 2025	L'Union d'Ay Ay

- Pour les autres disciplines, telles que Trampoline, Tumbling, Aérobie, TeamGym..., les compétitions débutent directement au niveau inter départemental. Un calendrier récapitulatif arrivera prochainement.
- Nous comptons encore sur vous cette saison, pour offrir quelques démonstrations de ces disciplines au cours de nos compétitions.

Secteur jeunesse GAF :

Les dates des regroupements du secteur jeunesse féminin dont la responsabilité est conservée par Pauline PRIEUR (AGReims) seront les suivantes :

Dimanche 6 octobre 2024 (Test)	Lieu à déterminer
Dimanche 20 octobre 2024	Lieu à déterminer
Dimanche 10 novembre 2024	Lieu à déterminer
Dimanche 8 décembre 2024	Lieu à déterminer
Dimanche 12 janvier 2025	Lieu à déterminer
Dimanche 18 mai 2024	Lieu à déterminer

Les formations de juge niveau 1

- GAM : secteur assuré par Yann DESHAUTELS

Formation de juges 1 Marne		
GAM	Samedi 9 novembre 2024 - 9h 18h	Châlons en Champagne
	Samedi 16 novembre 2024 - 9h 18h	
	Samedi 23 novembre 2024 - 9h 18h	
	Dimanche 24 novembre 2024 - 9h 12h	

Pas de recyclage pour le moment

- GAF : secteur assuré par Bettina LAURENT

Formation de juges 1 Marne		
GAF	13 octobre 2024 - 9h 17h	Châlons en Champagne
	20 octobre 2024 - 9h 17h	
	17 novembre 2024 - 9h 17h	
	24 novembre 2024 - 9h 12h	

+ Recyclage N1 le 24 novembre 2024 de 13h à 16h

- GR : secteur assuré par Hérine GALSTIAN

Formation de juges 1 Marne		
GR	Non communiqué	Châlons en Champagne
	Non communiqué	
	Non communiqué	
	Non communiqué	

Pas de recyclage pour le moment

Un sondage pour les 3 disciplines a été envoyé. J'attends les derniers retours afin de valider l'organisation de ces formations.

Les documents importants et nouveautés

- La brochure départementale qui a pour but de rassembler en un seul et même endroit les informations principales concernant le CD51.
- L'échéancier vous rappelant toutes les dates limites départementales concernant les compétitions. Cela va des engagements, aux forfaits, en passant par le téléchargement des musiques.
- Les brochures techniques et les programmes nationaux disponibles sur notre site
- La compétition GAM GAF Fédérale B individuelle départementale créée la saison passée est maintenue.
Toujours le même programme avec 4 agrès en GAM (sans arçons ni anneaux) et 4 en GAF
Légère modification dans les catégories. Les engagements se feront dans les catégories suivantes :
En GAM : 7-9 ans / 10-11 ans / 12-13 ans / 14 – 15 ans / 16 ans et plus.
En GAF : 7 ans / 8 ans / 9 ans / 10-11 ans / 12-13 ans / 14-15 ans / 16 ans et plus.
- Information Juges 4 et formation de juges :
Les juges niveau 4 de certaines disciplines pourront officier pour une autre discipline comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Toutes ces informations sont disponibles dans la brochure nationale des juges disponible également sur notre site.

7 - Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines

Un juge niveau 4 a les prérogatives pour officier en tant que niveau 1 dans les autres disciplines selon le tableau suivant :

		NIVEAU 1								
		GAM	GAF	GR	TR	TU	GAC	AERO	TEAM	PKR
NIVEAU 4	GAM		✓	*	✓	✓	✓	✓	*	✓
	GAF	✓		*	✓	✓	✓	✓	*	✓
	GR	✓	✓		✓	✓	✓	✓	*	✓
	TR	✓	✓	*		✓	✓	✓	*	✓
	TU	✓	✓	*	✓		✓	✓	*	✓
	GAC	✓	✓	*	✓	✓		✓	*	✓
	AERO	✓	✓	*	✓	✓	✓		*	✓
	TEAM	✓	✓	*	✓	✓	✓	✓		✓
	PKR	✓	✓	*	✓	✓	✓	✓	*	

**L'entrée en application des équivalences le niveau 1 GR et TEAM est prévu pour septembre 2025*

Avant d'officier en tant que juge niveau 1 sur une compétition d'une autre discipline, le juge niveau 4 aura accès aux documents de présentation des principes de jugement de celle-ci.

Lors de la composition du jury, le responsable des juges affectera le juge niveau 4 issu d'une autre discipline à l'agrès et au poste de juge qui lui semblent les plus adéquats, en concertation avec lui.

La formation aux Gestes qui sauvent (2 heures) est à présent une obligation réglementaire pour valider son examen de juge. Elle est imposée par l'article L211-3 du Code du sport. La Fédération n'ayant pas encore stipulé les règles, cette obligation devrait entrer en vigueur à compter de la saison prochaine. Ceci pourra être mis en place au sein des clubs et certains collègues réalisent déjà cette formation.

J'arrive à présent au terme de mon rapport technique. Si vous avez des questions, je peux tenter d'y répondre. Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne saison sportive 2024 – 2025 et vous remercie pour votre attention.

Mickaël DELTON
Conseiller Technique Général



8) Vote des résolutions :

- **Résolution n°1**

Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2023

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le compte rendu du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2023

Adoptée à l'unanimité

- **Résolution n°2**

Approbation du rapport financier de la saison 2023/2024 – « quitus »

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier de la saison 2023/2024 constate les comptes du dit exercice tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs « **quitus** » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Adoptée à l'unanimité

- **Résolution n°3**

Report à nouveau

En application des statuts et dispositions légales, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la somme de sept mille deux cent vingt-six euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (7 226.97 €) au résultat de l'exercice 2023/2024 en report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité

- **Résolution n° 4 :**

Approbation de l'affiliation et cotisation de la saison 2025/2026

En application des dispositions réglementaires, l'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, décide de fixer pour l'année sportive 2025/2026 le prix de :

- L'affiliation au Comité Départemental à 1.00 euro symbolique (par club) non versé
- La cotisation départementale à 7.00 euros par licencié

Adoptée avec 1 abstention (137 voies)

• **Résolution n°5**

Approbation du budget de la saison 2024/2025

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget 2024/2025

Adoptée à l'unanimité

• **Résolution n°6**

Approbation des ajustements

L'assemblée générale ordinaire donne au Comité Directeur du Comité Départemental de Gymnastique de la Marne de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.

Adoptée à l'unanimité

• **Résolution n°7**

Formalités légales et administratives

L'assemblée générale ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs des copies et extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Adoptée à l'unanimité

9) Interventions et allocutions :

Jean Marc CHEVALIER donne la parole aux invités.

Allocutions de :

- Mr VARLOTEAUX Vincent
- Mme LEFEVRE Lucie

Jean-Marc CHEVALIER clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 15h30 en remerciant toutes les personnes présentes.

Le Président
Bruno FROMENTIN

